

## Politique relative aux minéraux de conflit

DVC s'efforce d'éliminer de sa chaîne d'approvisionnement les minéraux de conflit qui financent ou bénéficient directement ou indirectement aux groupes armés de la République démocratique du Congo (RDC) ou des pays limitrophes.

L'objectif ultime de DVC est de disposer d'une chaîne d'approvisionnement constituée de matériaux exempts de liens avec le conflit en RDC.

Dans le cadre de cette politique, DVC va :

1. Utiliser les produits pour les entreprises qui exercent une diligence raisonnable comme spécifié dans le Guide de diligence raisonnable pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minéraux provenant de zones touchées par un conflit ou à haut risque (2e édition) de l'Organisation de coopération et de développement économiques ("OCDE") ("Cadre de l'OCDE") et les suppléments correspondants en relation avec les 3T et or.
2. Utiliser des produits d'entreprises qui soutiennent et participent à des groupes industriels tels que l'Electronic Industry Citizenship Coalition et à des collaborations telles que la Conflict Free Sourcing Initiative qui se concentrent sur des solutions à l'échelle de l'industrie.
3. Utiliser des produits pour les entreprises qui s'engagent à faire preuve de transparence en fournissant les rapports et les informations nécessaires à la SEC et aux clients.

DVC attend de ses fournisseurs de premier niveau de 3TG ("fournisseurs du champ d'application") qu'ils :

1. Mettent en place des politiques relatives aux minéraux de conflit afin de garantir que les matériaux proviennent de fournisseurs socialement responsables.
2. Exercent une diligence raisonnable pour déterminer la source des minéraux de conflit.
3. Ne se procurent pas de matériel en provenance de la RDC ou des pays limitrophes qui ne soit pas "sans lien avec le conflit en RDC".
4. Fournissent les déclarations nécessaires afin de déterminer si les minéraux de conflit dans la chaîne d'approvisionnement sont exempts de lien avec les conflits en RDC.

Les fournisseurs du champ d'application qui ne respectent pas ces exigences feront l'objet d'un examen afin que nous puissions déterminer dans quelle mesure DVC continuera à faire des affaires avec ces fournisseurs. DVC mettra fin à ses activités avec tout fournisseur du champ d'application si nous déterminons que l'approvisionnement en 3TG du fournisseur finance directement ou indirectement des groupes armés en RDC ou dans les pays limitrophes.

Bruxelles, 27 juin 2014



Marc Vertongen  
Directeur Général